

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**TASTIN'France Food Expérience - FETE DU PAIN 2024 - Corée du Sud**  
du 02 au 03 Décembre 2024 à Séoul (Corée du Sud)

Inscriptions avant le vendredi 30 Août 2024 par mail à [camille@ariasud.com](mailto:camille@ariasud.com)

NOM DE L'ENTREPRISE : .....

Adresse : .....

SIRET : .....

Tél. : .....

NOM, PRENOM DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER : .....

Téléphone portable : ..... e-mail : .....

En tant que représentant(e) de l'entreprise citée ci-dessus, je souhaite qu'elle participe à l'opération « **TASTIN'France Food Expérience – Fête du pain 2024 en Corée du Sud** » organisée par Business France, du 02 au 03 décembre 2024, à Séoul, (Corée du Sud).

**Programme :**

Promotion des marques françaises via les médias spécialisés

Exposition et dégustation des produits en invitant des importateurs, distributeurs, représentants GMS et CHR (+ de 800 invités)

<b>Prestation</b>	<b>Tarifs adhérents 2024</b>	<b>Tarifs non adhérents</b>
TASTIN'FRANCE FOOD EXPERIENCE 2024 - Corée du sud	<input type="checkbox"/> <b>1 300 € HT</b>	<input type="checkbox"/> 2 600 € HT
Option RDV BtoB sur mesure : Rendez-vous ciblés organisés en parallèle de la dégustation pour rencontrer des partenaires potentiellement intéressés pour distribuer vos produits sur le marché coréen.	<input type="checkbox"/> 1 625 € HT	
Option démo pro	<input type="checkbox"/> 1 300 € HT	
<b>TOTAL HT = ..... + 20 % DE TVA, soit = ..... € TTC</b> <i>Si votre profil ne retient pas l'attention de l'acheteur, vous ne serez pas facturé.</i>		
<p><b>Conditions de participation :</b> Les prestations incluses dans l'offre tarifaire sont précisées dans le programme de Business France de l'opération accessible ici : <a href="https://extranet-btob.businessfrance.fr/prg-39802">https://extranet-btob.businessfrance.fr/prg-39802</a></p> <p><b>Conditions d'annulation :</b> La participation à cet événement est prise en compte par l'Aria Sud dès réception du bulletin d'inscription. Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite par mail. Le client dispose d'un délai de 5 jours à compter de l'envoi de son engagement de participation pour annuler sa participation. Si la demande d'annulation intervient après le 30 Août 2024, la totalité du coût de l'inscription sera due à l'Aria Sud.</p>		
Date, signature :	Cachet :	

Pour toute question concernant cette opération : Camille FANALS — 06 22 66 20 02 – [camille@ariasud.com](mailto:camille@ariasud.com)

Avec le soutien de :

